

NICOLAS LEMAS

Les Mérovingiens

Société, pouvoir, politique
451-751

ARMAND COLIN

Conception de la couverture: Hokus Pokus créations
Document de couverture: Jean de Tillet, *Recueil des rois de France*,
xvi^e siècle, Clovis I^{er} © Bibliothèque nationale de France
Maquette intérieure: Raphaël Lefeuve

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de

l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, Paris, 2016

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 5, rue Laromiguière 75005 Paris

ISBN: 978-2-200-61416-4

Internet: <http://www.armand-colin.com>

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 7 |
| 1 . La fin d'un monde : réalité ou effet d'optique de nos sources ? | 11 |
| 1. La crise de la fin de l'Empire romain d'Occident | 11 |
| 1.1 Les invasions et la crise de Rome: les enjeux de la périodisation | 11 |
| 1.2 Les sources | 17 |
| 2. Réalité et mythes (romains) des invasions en Gaule | 23 |
| 2.1 Les Romains face aux invasions | 24 |
| 2.2 Le barbare, un grand Autre ? | 33 |
| 2 . De la cohabitation à la fusion romano-barbare dans un monde rétréci (v^e-vi^e siècles) | 37 |
| 1. L'installation des barbares | 37 |
| 1.1 L'hospitalité | 37 |
| 1.2 Fusion culturelle et émergence d'une nouvelle culture | 41 |
| 2. Une société rurale | 48 |
| 2.1 La terre devient le fondement principal de la richesse | 48 |
| 2.2 De la <i>villa</i> au village ? | 53 |
| 2.3 Le déplacement du centre de gravité économique vers le nord | 55 |
| 3 . La constitution du <i>regnum Francorum</i> (fin v^e siècle-début vii^e siècle) | 63 |
| 1. Le retournement de la Gaule | 64 |
| 1.1 Childéric, défenseur de la romanité | 64 |
| 1.2 Clovis | 66 |

| | |
|--|----|
| 2. Un <i>regnum</i> , des <i>regna</i> : la question des <i>Teilreiche</i> | 70 |
| 2.1 Le partage de 511 | 70 |
| 2.2 Du partage des <i>civitates</i> au partage des <i>regna</i> | 74 |
| 2.3 L'unité dans la division: le moment Brunehaut | 76 |
| 3. L'« empire » franc à son apogée du milieu du VI ^e siècle à Dagobert | 83 |
| 3.1 Le cœur du <i>regnum</i> : les <i>tria regna</i> au temps de Clotaire II et Dagobert I ^{er} . | 83 |
| 3.2 Les échelles du <i>regnum</i> | 88 |
| 3.3 Royaume franc ou royaume des Francs: territoire et ethnogenèse | 97 |

4 . Les formes de la vie politique aux temps mérovingiens **101**

| | |
|--|-----|
| 1. Privatisation du pouvoir ou persistance de la romanité? | 103 |
| 1.1 La sacralité royale chez les Saliens | 103 |
| 1.2 L'héritage romain | 105 |
| 1.3 Un État informel? | 108 |
| 2. Le pacte tacite entre le roi et la noblesse | 111 |
| 2.1 L'édit de 614 et l'origine du pouvoir des Grands | 111 |
| 2.2 La cour, creuset politique | 119 |
| 3. De la guerre civile comme art de gouvernement | 122 |

5 . L'Église au cœur de la société politique mérovingienne **129**

| | |
|--|-----|
| 1. L'alliance roi/Église et la formation d'une Église du prince en Gaule | 130 |
| 1.1 Les évêques, cadres de la société mérovingienne | 130 |
| 1.2 L'essor du monachisme | 135 |
| 1.3 Une reprise en main de l'Église par les Pippinides? | 140 |
| 2. Le pouvoir de la sainteté | 141 |

| | |
|---|------------|
| 6 . La crise du VII^e siècle et l'essor des Pippinides | 153 |
| 1. La déformation des récits carolingiens | 153 |
| 1.1 Des sources principalement carolingiennes] | 153 |
| 1.2 Une lecture séculière possible des hagiographies | 155 |
| 2. Les années Ébroïn | 159 |
| 2.1 Le calme relatif des années 640-650 | 159 |
| 2.2 La régence contestée de Bathilde et l'essor des maires du palais | 160 |
| 2.3 La « tyrannie d'Ébroïn » | 161 |
| 2.4 Le temps des factions et l'essor des Pippinides | 163 |
| 3. Charles Martel | 166 |
| 3.1 La lutte pour le pouvoir de Charles | 166 |
| 3.2 Charles Martel concentre tous les pouvoirs entre ses mains | 168 |
| 3.3 Un « presque roi » à la politique prudente | 170 |
| 4. Le sacre de Pépin | 171 |
| | |
| 7 . La naissance du <i>dominium</i> | 175 |
| 1. L'aristocratie : du groupe de parentèle au lignage ? | 177 |
| 1.1 La seigneurie familiale | 177 |
| 1.2 Clans et factions | 181 |
| 1.3 « Une famille qui fit l'Europe » : le nouveau modèle familial « carolingien » | 182 |
| 2. L'enracinement du pouvoir : la marche vers la seigneurie foncière | 186 |
| 2.1 La territorialisation de l'influence | 186 |
| 2.2 Chartes et droits de propriété | 191 |
| 2.3 Précaire et monastère | 193 |
| 2.4 <i>Pagus</i> et <i>villa</i> | 195 |
| 3. Les liens d'homme à homme | 199 |
| 3.1 Don et vasselage | 202 |
| 3.2 Le lien vassalique, redoublement du lien politique | 203 |

| | |
|--|------------|
| Conclusion | 207 |
| Annexe 1 : Les énervés de Jumièges | 211 |
| 1. Roi, meurtre et société | 213 |
| 2. La cruauté des reines | 214 |
| 3. Clovis II, Bathilde et la politique monastique royale | 216 |
| Annexe 2 : Nécropole de Goudelancourt | 219 |
| 1. Un cimetière à rangées à profil « militaire » | 220 |
| 2. Deux noyaux différenciés | 221 |
| 3. Une communauté rurale hiérarchisée articulée par la nécropole | 221 |
| 4. Christianisation ou réforme religieuse ? | 223 |
| Annexe 3 : Sarcophage | 225 |
| Annexe 4 : Fibules mérovingiennes | 229 |
| 1. Fibule et société | 230 |
| 2. Les bijoux de l'aristocratie | 231 |
| Lexique | 233 |
| Chronologie | 237 |
| Bibliographie | 241 |
| Index des noms de personnes | 251 |
| Index géographique | 255 |

Introduction

Le monde mérovingien est de mieux en mieux connu grâce à un foisonnement d'études de très grande qualité. Il fut l'enfant chéri des grandes recherches érudites du XIX^e siècle, encore très précieuses, bien que son interprétation fût alors fortement teintée d'idéologies et de préjugés. Ces idéologies et préjugés ont en effet largement mobilisé l'étude des « invasions germaniques » au service des constructions nationales, singulièrement française et allemande après la guerre de 1870. Moins polémique depuis 1945, le sujet est abordé plus sereinement, ce qui ne veut pas dire sans controverse.

Les progrès d'une recherche désormais moins, voire plus guère, marquée par les polémiques national(ist)es ont permis de balayer les oppositions simplistes (dont certaines remontent à Boulainvilliers ou Montesquieu) entre Romains et Germains, de même que la vision caricaturale d'une apocalypse de l'Empire romain, désagrégé sous le poids de sa propre décadence et tombé comme un fruit trop mûr dans les mains des barbares. De vifs débats demeurent cependant : jusqu'à quand l'Empire romain s'est-il prolongé, en termes de structures d'encadrement et d'idéologie du pouvoir ? L'élite franque est-elle nouvelle ou issue d'une fusion de l'aristocratie* impériale et des chefs guerriers « germaniques » ? Y a-t-il quelque chose comme un « État » mérovingien fondé sur des prérogatives de puissance publique et sur une relation impersonnelle entre l'État et les individus ou les groupes, ou bien l'arrivée des barbares en Gaule a-t-elle signifié la privatisation et la patrimonialisation du pouvoir par des ethnies et la consécration d'une société fondée sur les liens d'homme à homme, où les puissants exploitent les faibles ? Tels sont quelques-unes des débats qui agitent les écoles historiques.

* Les astérisques renvoient au lexique en fin d'ouvrage, p. 233.

Sans chercher à toutes les passer en revue, au risque d'être injustes avec certaines, force est de constater que les réponses varient selon les angles d'étude. À ne prendre qu'un exemple, il existe en France une solide école d'anthropologie historique, dont les travaux ont très largement contribué à renouveler les problématiques et notre compréhension du monde mérovingien. Traquant, dans des sources parfois négligées, les alliances familiales, les clans, les comportements des élites franques, elle a mis au jour les structures anthropologiques fondamentales de l'aristocratie* et ainsi éclairé ses manières d'être et d'agir. Je ne prétends pas critiquer ces travaux remarquables, néanmoins, ce type d'analyse se heurte régulièrement à un double écueil en soumettant les faits à des catégories théoriques discutables, notamment en procédant en fonction de jeux d'hypothèses qui font débat chez les anthropologues, ce qui rend problématiques certaines conclusions :

- D'une part, celle de surestimer une donnée anthropologique érigée en catégorie explicative centrale, voire de dernières instances, au détriment d'autres catégories, pas forcément aussi accessibles à travers nos sources ou moins étudiées. Ainsi a-t-elle mis en lumière le rôle fondamental des groupes de parentèle dans le monde franc, au risque de rejeter dans l'ombre le noyau conjugal (et la position respective de l'homme et de la femme) que l'Église promeut activement, en particulier en prohibant l'inceste sur au moins quatre degrés – la parenté spirituelle étant comprise dans la définition familiale –, contrariant alors les redoublements d'alliances qui ont pu aboutir assez régulièrement, dans la famille royale, à ce qu'un individu épouse sa belle-mère...

- D'autre part, une telle analyse ne peut qu'être structurale. Elle révèle en effet très exactement des structures inscrites dans le temps long. Par définition, elles proposent une description statique de la société et négligent ou rejettent au second plan les évolutions, pour analyser un système formé, et d'une certaine manière, formalisé. La dimension temporelle n'est mobilisée que pour retracer la genèse ou éventuellement, à l'inverse, la décomposition du système social étudié.

Le danger est de négliger ce qui fait le propre même de l'histoire, c'est-à-dire précisément les variations et évolutions, quelles qu'elles soient, dans le temps. On peine alors à comprendre le passage d'un état à un autre, puisque tout système est par définition en grande partie clos sur lui-même. Ce postulat non dit permet certes de décrire une réalité « franque » qui va des Mérovingiens aux Carolingiens, plus largement

du v^e au x^e siècle, mais pas de saisir ce qui change entre les temps mérovingiens et les temps carolingiens, voire au cours même des trois siècles dominés par la famille issue de Clovis. Il est pourtant admis par la plupart des historiens qu'un changement important en termes sociaux et politiques s'opère au cours des vii^e et viii^e siècles, qui ne peut être réduit au simple remplacement d'une dynastie par une autre. Plus encore, s'il est vrai que les Mérovingiens sont une famille royale sacrée, alors comment comprendre leur désacralisation dans le cadre d'une analyse structurale ?

L'événement, au sens littéral de ce qui arrive, est une donnée essentielle de l'histoire ; il peut n'être qu'écume, mais peut aussi à son tour ouvrir une nouvelle situation et par là devenir la composante d'une structure nouvelle. Il ne saurait être évacué et toute histoire doit être attentive, comme prévenait autrefois F. Lot, au détail et aux scissions. C'est encore plus vrai dans une société que les études locales, portant sur une région déterminée (l'Alsace, l'espace mosan, etc.), nous montrent relativement fluide. L'ordre y est moins une donnée qu'un processus toujours en construction, toujours négocié, en fonction des rapports de force à de multiples échelles, fruit des stratégies contradictoires et peu cumulatives dans la durée, d'acteurs particulièrement divers – même si les sources nous permettent d'approcher surtout les clercs et les puissants laïcs.

À vrai dire, toutes les écoles, à partir du moment où elles adoptent une focale déterminée, même si elle n'est pas exclusive, risquent de buter sur des obstacles de semblable nature. La conséquence paradoxale est que la multiplication d'études selon telle ou telle école produit soit des descriptions de plus en plus fines du monde mérovingien, soit des éléments d'explication de cette société singulière de plus en plus raffinés et sophistiqués, mais néglige en partie la compréhension globale synthétique de ce qui s'est joué entre le v^e et le viii^e siècle. C'est ce que D. Harrison a pu reprocher à l'irremplaçable synthèse de Ian Wood, *Merovingian Kingdoms* : remarquable description de la société des temps mérovingiens, l'ouvrage laisse néanmoins dans l'ombre les explications permettant de comprendre les basculements soulignés par le texte. Il multiplie les aperçus saisissants, mais rejette hors de son champ les processus sociaux plus vastes qui pourraient les éclairer.

Ces remarques sont encore plus vraies en ce qui concerne la question du pouvoir et la vie politique de cette époque. La société politique est

en effet de mieux en mieux connue, les éléments qui permettent d'en nommer les acteurs et d'en évaluer les comportements ont été remarquablement analysés. Mais toutes ces analyses restent éparées, ou plutôt ne sont que rarement rapprochées dans un effort de synthèse qui permettrait d'expliquer les événements. On a d'un côté les structures du pouvoir, de l'autre la chronologie des événements, sans que l'on cherche à rapporter les uns aux autres, ni expliquer ces derniers par les premiers. C'est l'ambition de cet ouvrage que d'essayer de rapprocher les faits politiques de ce qui les explique. L'histoire est un récit : les temps mérovingiens ne sauraient faire exception à cette règle. Mais c'est un récit qui produit de l'intelligibilité. C'est celle-ci que ce livre vise à propos de la société politique du milieu du v^e au milieu du viii^e siècle en essayant de replacer les faits dans un cadre explicatif de deux manières différentes. La société politique mérovingienne n'étant compréhensible que dans le cadre des rapports sociaux, l'exposé s'efforce donc d'alterner un récit suivi, toujours relié à des phénomènes sociaux, et des analyses plus globales, essayant de combiner les différents apports et sans privilégier une lecture particulière, qui sont l'horizon sur lequel les événements se détachent et se comprennent.

■ Chapitre 1

La fin d'un monde : réalité ou effet d'optique de nos sources ?

1. La crise de la fin de l'Empire romain d'Occident

1.1 Les invasions et la crise de Rome : les enjeux de la périodisation

En 451, le généralissime Aetius défaisait aux Champs Catalauniques, près de l'actuelle ville de Troyes, les Huns d'Attila. Souvent présenté comme la dernière grande victoire d'un Empire romain en pleine décomposition en raison des invasions barbares, le triomphe d'Aetius aurait sauvé la Gaule – sinon l'Italie, ravagée dans leur fuite par les Huns. Il aurait également été le dernier feu d'un Empire décadent, désormais incapable de se défendre, ouvrant en quelque sorte la voie à la conquête des Gaules par les tribus guerrières germaniques (dont les Francs), avant que l'Empire d'Occident ne disparaisse officiellement en 476 au moment où Odoacre renvoya les insignes impériaux à l'empereur d'Occident. Certains chroniqueurs ont bien exprimé ce sentiment de fin d'un monde et d'émergence d'une nouvelle ère, à l'instar du comte

Marcellin, écrivant qu'à la mort d'Aetius (454), « tomba l'empire d'Occident, et depuis on n'a pu le relever ».

Longtemps domina une vision catastrophiste de temps « barbares », ainsi décrits, en des images fortes qui fixèrent pour longtemps l'impression générale concernant la période, par l'historien du XIX^e siècle B. Guérard dans ses *Prolégomènes au Polyptyque* d'Irminion* : « Les peuples que la Germanie vomit sur la Gaule ne sont plus les peuples décrits par Tacite [...]. De part et d'autre, chez les vainqueurs et chez les vaincus, tout était décadence. Il ne restait plus aux uns que les instincts grossiers et malfaisants des peuples barbares, aux autres la corruption des peuples civilisés [...]. La liberté qu'il connaissait était la liberté de faire le mal [...] Tant que leur esprit domina, on ne connut en France ni liberté individuelle ou publique, ni intérêt commun [...]. Les Mérovingiens régnèrent, ou plutôt dominèrent, moins sur le pays et sur les peuples de la Gaule que sur les bandes armées de toutes espèces qui l'occupaient ».

Qu'attendre en effet de ces peuplades germaniques dépeintes par Montesquieu dans *l'Esprit des lois* : « des peuples simples, pauvres, libres guerriers, pasteurs, qui vivaient sans industrie et ne tenaient à leurs terres que par des cases de jonc, suivaient leurs chefs pour faire du butin, et non pour payer ou lever des tributs » ? Des « barbares » donc qui inspireront plus tard Conan le destructeur – le XVIII^e siècle nous ayant légué le terme plein de mépris alors de « gothique », réminiscence des Goths – non encore entrés dans l'histoire, sans culture ni civilisation, responsable par leur caractère censément fruste et simple de prétendus nomades guerriers, à l'image des Huns d'Attila, d'être les fossoyeurs de la civilisation et la cause de la plus grande involution que le monde ait connu. Les invasions ou l'effondrement du monde civilisé, une effroyable décadence...

Les mythes ont la vie dure. À y regarder de plus près cependant, si 451 représente bien une charnière entre l'Antiquité et le Moyen Âge en Gaule, ce ne serait guère dans le sens d'un effondrement de la civilisation romaine. Ainsi, le Romain Aetius dirige une armée composée de soldats barbares, Burgondes, Francs et même Wisigoths – dont les cavaliers sont sans doute d'ailleurs pour partie Huns comme en 428 lorsqu'il vainquit les Francs –, et combat les armées d'Attila, lui-même culturellement en partie romanisé, armées qui comportaient d'ailleurs des soldats romains...

De fait, l'Empire d'Occident finissant n'est pas celui des 1^{er} et 11^e siècles : connaissant une très forte crise au 111^e siècle, il eut de plus en plus massivement recours aux barbares pour assurer sa défense. Il s'est profondément militarisé :

- en dotant les villes, désormais rétrécies, de formidables murailles (10 mètres de haut et 4 d'épaisseur, en moyenne, dominées par une citadelle),
- en mobilisant la population civile (au service de la défense),
- en accueillant en son sein des peuples barbares qu'il avait en partie créés.

• Les effets de la militarisation de l'Empire

Cette militarisation est paradoxale. D'un côté en effet, ce sont les armées qui font et défont les empereurs et assurent en quelque sorte le maintien de la fiction impériale (il est vrai qu'elles sont considérables sur le plan démographique : il faut 600 000 personnes pour défendre les frontières efficacement), mais d'un autre, elles sont, jusqu'aux plus hauts niveaux de commandement, composées de barbares. Les Romains ont de plus en plus eu tendance, depuis le 111^e siècle, à confier la défense des frontières, et même leur destin militaire, aux fédérés barbares. Childéric, le père de Clovis, était ainsi chef militaire et civil de la Belgique seconde, Clovis lui succédant, si l'on en croit la lettre de saint Rémi à Clovis lors de son accession au pouvoir : « Au seigneur illustre pour ses mérites, le roi Clovis, Rémi évêque. Une grande rumeur nous est parvenue, vous avez pris l'administration de la Seconde Belgique. Cela n'est pas nouveau car tu auras commencé par être ce que tes parents ont toujours été » ; il ajoute un peu plus loin, recourant au terme éminemment romain de province : « Tu devras t'en rapporter à tes évêques et recourir toujours à leurs conseils. Car si tu t'entends bien avec eux, ta province ne pourra qu'en être consolidée ». Childéric fut d'ailleurs enterré avec tous les attributs d'un général romain.

Inversement, les Romains sont de plus en plus réticents à servir dans l'armée romaine : Théodose est ainsi contraint de prendre un édit pour que ceux qui se coupent le pouce afin d'échapper à la conscription ne soient pas brûlés vifs, mais incorporés de force dans l'armée (en comptant pour un demi-soldat).

Du coup, les chefs barbares, qui sont d'abord des chefs de guerre, prennent une importance considérable dans la vie politique troublée de la fin de l'Empire, à l'instar d'Odoacre, face à des Gallo-Romains qui se replient de plus en plus sur le niveau local en se cantonnant à la vie civile. Ce phénomène est d'ailleurs d'autant plus accentué dans la partie occidentale que la division de l'Empire en deux parties s'est institutionnalisée depuis peu de temps, au détriment d'un Ouest devenu à la fois moins important que l'Est en terme de pouvoir impérial et aux empereurs, sauf exception, de moindre envergure et de rang inférieur, et ravagé par les usurpations à tendance régulièrement sécessionniste (contrairement à l'Est). Avant même que les invasions ne reprennent, un Jordanès suggère que de Constantinople se dégageait l'impression que la Gaule et l'Espagne étaient perdues...

• La crise sociale de la Gaule au temps des invasions

Cela explique le deuxième phénomène important, lié au précédent : le formidable accroissement des inégalités en Gaule romaine (et en fait partout dans l'Empire occidental) sur fond de crise sociale, qui met à mal la loyauté des uns et des autres vis-à-vis de l'Empire. D'un côté, la classe sénatoriale et les élites gauloises, à l'image de Sidoine, n'ont jamais été aussi riches, ni aussi puissantes. Leurs possessions foncières sont prodigieuses au témoignage de Rutilianus Namatianus. Mais, outre que les sénateurs sont depuis le III^e siècle interdits de commandement militaire, ces élites refusent de plus en plus d'assumer les charges qui incombent au patriciat urbain (évergétisme) au titre de ses fonctions et fuient la fiscalité impériale dévorante en quittant massivement la ville pour se retirer sur leurs terres. La *villa* devient de plus en plus le centre névralgique de l'activité économique et sociale – qui donnera, après moult transformations, les villages –, mais également « politique », au sens large. Certes, l'élite gallo-romaine se désinvestit toujours plus des affaires politiques, mais elle convertit ses richesses foncières en puissance locale sur leurs *coloni* (c'est-à-dire les tenanciers dépendants qui cultivent les lots qui leur sont attribués), ce qui fait d'eux des potentats locaux quasi indépendants de « Rome » et de moins en moins loyaux à l'empereur, selon un véritable processus de privatisation du pouvoir. Ces *villae* sont de plus en plus souvent fortifiées et défendues par des milices privées, tant pour protéger le maître contre l'insécurité ambiante que pour repousser

les envoyés du fisc. De l'autre, la citoyenneté romaine comme statut a fini par perdre de sa substance et de ses privilèges. On parle d'*humiliores* pour qualifier ce déclin du statut des hommes ordinaires.

La crise économique et sociale rend le mode de vie de ces hommes sans doute fort proche de celui de nombreux barbares, eux-mêmes paysans sédentaires (et non nomades). En outre, cette perte de statut s'accompagne d'exigences du fisc* toujours plus grandes et d'une exploitation accrue par les maîtres, si bien que les *humiliores* risquent de perdre définitivement leur statut et de devenir des *coloni*, soit, on l'a dit, des travailleurs agricoles attachés à la terre du *dominus*, des hommes non libres. Cette paupérisation et cette perte de statut sont particulièrement violentes en Gaule où elles contribuent à l'émergence du phénomène de Bagaudes qui ressurgissent vers 415-418, réactions sauvages à l'impossibilité de procurer les revenus nécessaires et la faim, alors endémique dans le contexte troublé des temps : on sait ainsi que la famine sévit également en Italie vers 455. Les bagaudes sont en effet selon toute apparence des soulèvements de paysans qui se réunissent en bandes et exercent une forme de banditisme social contre les exactions des puissants. Ces mouvements semblent dépasser la simple révolte paysanne pour se structurer parfois en véritables mouvements – rappelant là encore les grandes compagnies du Moyen Âge ou les Écorcheurs – procédant à un pillage systématique des ressources des riches, à tout le moins cherchant à les récupérer. Vers 435, des bandes menacèrent ainsi Tours – et furent impitoyablement réprimées par l'armée!

L'archéologie vient confirmer la réalité sans doute considérable de cette crise. Elle révèle en effet d'une part une contraction des surfaces cultivées, vraisemblablement due à un manque de main-d'œuvre malgré l'appel aux lètes* barbares, ce qui traduirait une crise démographique majeure. De l'autre, un regroupement de l'habitat autour de lieux proto-médiévaux autour de *villae* fortifiées ou de points topographiquement forts, faciles à défendre. Il est d'ailleurs à noter que dans cette insécurité rurale généralisée, certains « Romains » comme Paulin de Pella, n'hésitent pas à suggérer que les barbares – Burgondes dans le cas de Paulin – sont un facteur d'ordre et de sécurité : ce dernier se lamente ainsi de ne pas avoir de barbares installés sur ses terres pour les défendre et les protéger!

En somme, depuis le iv^e siècle, l'Empire s'est barbarisé et repose sur ses armées, de plus en plus autonomes, voire indépendantes de fait ou délibérément du pouvoir impérial, comme celles d'Aegidius, maître des milices pour la Gaule, qui refusa de reconnaître le successeur assassin de Majorien (qui avait élevé à ce poste Aegidius), ou celle du comte Marcellin, successeur d'Aetius. Sans gouvernement, ces armées se taillent des principautés, comme le soi-disant « royaume de Soissons » de Syagrius, fils d'Aegidius. Cependant, malgré le vide du pouvoir impérial réel que ces chefs tentent d'investir à leur profit, ils recherchent systématiquement une reconnaissance impériale – jusqu'en 476 en Occident et bien plus longtemps en Orient.

• Les Francs et la crise de l'Empire

Les Francs semblent occuper une position singulière dans cette histoire. Combattant souvent au côté des armées et des chefs romains, après leur défaite de 428 face à ces derniers, ils apparaissent comme les défenseurs en Gaule de l'ordre impérial contre d'autres barbares. Childéric, le père de Clovis, est ainsi l'allié d'Aegidius avec qui il bat les Wisigoths près d'Orléans en 463, puis du comte Paul, avec qui il repousse les Saxons en 470, et revêt, si l'on en croit la lettre déjà citée de Rémi à Clovis, le titre de général et chef militaire de la Belgique seconde. Le même Saint Rémi qualifiera même son fils Clovis de « protecteur de la patrie (*custos patria*) », à la mode romaine, ce qui signifie qu'il n'est point l'agresseur ou l'envahisseur du pays, mais le défenseur et protecteur des citoyens – c'est-à-dire des Gallo-Romains. Autrement dit, lorsque Clovis accéda au pouvoir, « il n'y a [donc] pas eu conquête franque de la Gaule, mais prise du pouvoir dans le dernier État romain en Gaule par un chef militaire franc », comme l'écrit K.F. Werner. La mise en place d'une dynastie mérovingienne et l'unification franque de la Gaule en un *regnum** *Francorum* est alors en un sens l'héritage de l'Empire romain.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y eut pas de profondes mutations. La Gaule fut bien, au début du v^e siècle, à la fois prise dans une crise à la fois profonde et globale et le théâtre d'invasions, même si elles ne furent pas l'apocalypse décrite par Guérard. Il s'opéra bien en outre un changement civilisationnel, orienté au nord, fruit de la fusion romano-barbare. Il importe alors de comprendre quels en sont les traits

fondamentaux, et précisément que signifie ce terme de « fusion romano-barbare », accouchant d'un nouvel ordre des choses. Par conséquent, il s'agit aussi bien de s'attacher aux éléments de rupture, d'ailleurs progressive (ce qui ne signifie pas qu'elles ne sont pas importantes), qui font passer de l'Antiquité au Moyen Âge, que les éléments de continuité qui ont abouti à un ordre suffisamment solide pour durer plus de quatre siècles – sous les Mérovingiens et les Carolingiens.

Si l'on admet avec la tradition 751 comme césure – au moment où les Pippinides accèdent au pouvoir, avant d'être sacrés (754) –, celle-ci est moins civilisationnelle que politique. Politique dans un sens étroit, d'abord : une dynastie en remplace une autre, la nouvelle famille royale étant cependant l'héritière des profondes évolutions impulsées ou s'étant déroulées sous les Mérovingiens. Puis de façon plus fondamentale : le royaume franc connaît dans la deuxième moitié du VII^e siècle une période de turbulences qui ne pourraient être que la traduction imparfaite d'une modification en profondeur des fondements du pouvoir et des sources et ressources de la domination sociale et politique, lié désormais à l'ancrage au sol et à un territoire et non à la seule prédation. Si une telle transformation se manifeste aux VII^e et VIII^e siècles, expliquant le succès du clan pippinide, elle n'a pu s'effectuer que dans la longue durée d'une société qui redessine les structures d'encadrement pour accoucher du Moyen Âge. Les deux à trois siècles de domination mérovingienne doivent donc être vus comme une période en soi, et non comme une transition maladroite, brouillonne et surtout très fruste, entre deux périodes brillantes : l'Empire romain et la Renaissance carolingienne. La tâche est cependant rendue difficile par la faiblesse des sources disponibles.

1.2 Les sources

Nous disposons de relativement peu de sources contemporaines pour la période mérovingienne proprement dite. Le paradoxe est d'autant plus grand que l'écriture est encore relativement répandue dans la société – davantage d'ailleurs que sous les Carolingiens. Mais ce serait oublier tout simplement les conditions matérielles de l'écriture et de sa conservation : le papyrus longtemps utilisé était fragile et peu maniable (on écrivait sur des rouleaux) ; il se raréfie pendant notre période, peut-être

à cause des conquêtes arabes. Le parchemin présentait un double avantage : on pouvait l'assembler en codex (livres) composé d'ensembles de quatre feuilles reliées latéralement puis pliées en deux et reliées par le milieu (ce qui fait 16 folios) et il pouvait être réutilisé. Mais en raison de son prix élevé et de l'holocauste de troupeaux entiers requis pour de minces petits livres, les considérations utilitaires ont prédominé : nombre de feuillets ont ainsi été réemployés, parfois plusieurs fois, effaçant des textes plus anciens. Cela n'efface certes pas toute trace, mais ce qui nous reste ou ce que l'on peut retrouver tient d'une part au hasard des palimpsestes – certaines lois wisigothiques ne nous sont connues qu'ainsi –, de l'autre, aux besoins des institutions les plus puissantes, dont les intérêts à la conservation primèrent toute autre considération, intérêts qui dépendent de leurs besoins et stratégies propres, et supposent de conserver des traces écrites (attestant leurs droits ou autres) : chartes de fondation ou accordant des privilèges, manuels de prière, etc.

Tout cela explique le grand nombre de documents d'origine ecclésiastique – l'Église voit ses possessions déjà considérables s'accroître encore (les 2/3 des possessions totales de l'Église sont acquis durant la période mérovingienne) – et leur nature : chartes et capitulaires (actes législatifs du roi, déclinés en chapitre, d'où leur nom) et textes religieux, en particulier les Vies de saints (ou hagiographies*).

À cette première difficulté s'ajoute le prisme des sources postérieures, en particulier en ce qui concerne la fin des Mérovingiens. Souvent issues de la chancellerie carolingienne, ces sources – par exemple les chroniques, comme celle du continuateur de Frédégaire (dont la première continuation date de 736) – cherchent en effet à dédouaner les Pippinides de toute trahison et parjure lorsqu'ils ont pris le pouvoir et à justifier leur accession à la royauté. Ces sources sont très partiales et présentent en général les derniers Mérovingiens comme décadents, une fin de race expirante de rois fainéants et bien sûr incapables – selon un processus classique de *damnatio memoriae* – qu'il appartient aux Carolingiens de supplanter pour procéder à une grande reprise en main.

Toutefois, il semble que l'on puisse distinguer assez clairement deux périodes concernant la production de sources contemporaines : une période encore très largement d'inspiration « romaine » et une autre déjà « médiévale », dominée par l'Église et ses valeurs.

- **Jusqu'au VI^e siècle : persistance des sources
« romaines »**

Pour le V^e siècle et le début du VI^e siècles en effet, nous disposons de nombreux témoignages d'auteurs venant de tout l'Empire. En effet, l'élite romaine, attachée aux traditions de la rhétorique, nous a transmis plusieurs lettres et poèmes (panégyriques des empereurs Avitus et Majorien, en 455 et 456), comme ceux de Sidoine Apollinaire. Grand aristocrate romain et gendre d'un empereur (Avitus), Sidoine a été élevé à Lyon et Arles, capitale de la romanité* en Gaule. Après avoir été préfet de Rome, il vit en Gaule la cohabitation avec les Burgondes, puis devenu évêque de Clermont en 471, des Wisigoths d'Euric, auxquels il tente de résister. Toutefois, après deux années d'exil, lorsque l'empereur concède l'Auvergne aux Wisigoths, il rentre dans son diocèse où il fréquentera la cour du roi barbare et expérimentera ainsi la cohabitation en nous laissant de précieux témoignages jusqu'à sa mort dans les années 480. Toutefois, son intérêt bien compris – lorsqu'il dresse un portrait flatteur d'Euric – et son prisme culturel rendent difficiles la lecture de son témoignage, qui met d'avantage l'accent sur la continuité – notamment dans le style de gouvernement, là où il y eut peut-être discontinuité.

Cela introduit directement un autre point: la fiction de l'unité de l'Empire, la circulation des fonctionnaires et les attributions de titres impériaux font que des auteurs non Gaulois ou non Francs, comme Procope, qui accompagna dans ses campagnes Bélisaire, le général de l'empire d'Orient chargé de reconquérir l'Italie au VI^e siècle, ont pu léguer de nombreux témoignages, même si ceux-ci sont souvent marqués par des traditions antérieures et stéréotypées. À dire vrai, une partie de ce que nous savons des invasions barbares, notamment concernant les Goths, est une construction élaborée à Constantinople.

Enfin, la prédominance de la culture romaine du droit écrit a conduit à la mise par écrit de textes de lois, dont certains, comme les codes wisigothiques, la loi des Burgondes, ou encore la loi salique. Les deux premiers documents nous sont parvenus intacts, mais ce n'est pas tout à fait le cas du troisième, dont les spécialistes peuvent cependant reconstituer en partie le texte primitif à partir des versions postérieures. La loi salique est en effet un texte composite, plusieurs fois remanié, fixé finalement au IX^e siècle; la version la plus ancienne (le pacte de la loi

saliq), que la tradition attribuée à Clovis sans preuve formelle, comporte un « prologue court » et 65 titres, et se présente avant tout comme une liste de compositions*. Son origine orale remonte peut-être au IV^e (selon J.-P. Poly) ou au V^e siècle, mais c'est de toute façon au VI^e siècle qu'elle semble avoir été écrite, certains savants penchant pour une mise au point sous le « bon roi » Gontran (roi de Bourgogne en 561, auquel on attribue parfois le prologue court), d'autres pour une rédaction ordonnée par Clovis lui-même ; elle semble en outre avoir été modifiée (si l'on en croit l'épilogue du VI^e siècle) par Childebert et Clotaire I^{er}. Une version « longue » (prologue long) est élaborée du temps de Pépin le Bref (roi de 751 à 768). Plus encore et preuve supplémentaire de l'influence de la culture juridique écrite romaine, loin de refléter une conception d'un « droit germanique originel », surgi du plus lointain passé, elle est fortement marquée dans son contenu même par le droit romain, et pas seulement dans sa forme.

Enfin, les rois barbares, comme Théodoric, le roi ostrogoth d'Italie, ont senti la nécessité de faire écrire leur histoire, notamment pour légitimer le pouvoir et leur succession. Émergent alors des histoires « nationales » barbares, souvent confiées à des Romains, comme Cassiodore, maître des offices*, qui fut un des « ministres » les plus importants de Théodoric, qui rédigea son histoire des Goths vers 530.

Concernant plus particulièrement les Francs de cette époque, les sources sont rares : les auteurs insistent, jusqu'à l'ascension de Clovis, essentiellement sur d'autres peuples barbares. L'essentiel de ce que nous savons d'eux (peut-être 90 %) vient de Grégoire de Tours (VI^e siècle), cité* dont il était l'évêque ; seule une poignée de lettres nous est parvenue, dont la très importante lettre de Rémi, évêque de Reims à Clovis et une authentique lettre de Clovis aux évêques de toutes les Gaules (507/511). Grégoire est donc notre source quasi unique. Or, son interprétation n'est pas toujours facile : né vers 538/539, il se décrit comme étant issu d'une très importante famille sénatoriale romaine, dont l'importance semble avoir été considérable dans l'Église de Gaule, puisqu'il prétend que tous les évêques de Tours, à cinq près, sont issus de sa famille. Il est en relation étroite avec les autres grands évêques du pays. Cependant, s'il appartient au même type de milieu que Sidoine – pour les messes duquel il a rédigé une préface –, ayant en outre passé sa jeunesse à Clermont, il propose un regard d'autant plus original qu'il ne s'inscrit pas dans la